

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 4

Résolutions adoptées à la 46^e séance
tenue le 18 janvier 2011

Date d'adoption du procès-verbal :
le 15 février 2011

E-46-4.1 OCTROI D'UN DOCTORAT *HONORIS CAUSA*

Le Comité exécutif décerne le doctorat *honoris causa* à la personne dont le nom paraît au document 2011-A-16/46^e/80.1 déposé aux archives, et sujet à son acceptation.

E-46-4.2.1 CAMPUS OUTREMONT — ENTENTE SUR LES CONDITIONS DE RÉALISATION

Le Comité exécutif :

1. approuve le texte de « l'Entente sur les conditions de réalisation du projet du campus Outremont » devant intervenir entre l'Université et la Ville de Montréal;
2. recommande au Conseil de l'Université d'autoriser M. Guy Breton, recteur, et M. Alexandre Chabot, secrétaire général, à signer l'Entente sur les conditions de réalisation entre l'Université et la Ville de Montréal.

E-46-4.2.2 CAMPUS OUTREMONT — SERVITUDE EN FAVEUR D'HYDRO-QUÉBEC POUR DES INSTALLATIONS SOUTERRAINES

Le Comité exécutif :

1. autorise l'octroi à Hydro-Québec d'une option pour acquérir une servitude réelle et perpétuelle sur une partie du Campus Outremont (partie du lot numéro 3 632 379 du Cadastre du Québec montré sur le plan préparé par Richard Lamontagne, arpenteur-géomètre, sous le numéro 67 de ses minutes) pour y construire, entretenir, remplacer, réparer et exploiter un couloir souterrain ainsi que des puits d'accès et d'y placer, entretenir, remplacer, réparer et exploiter des lignes de transport d'énergie électrique, incluant un droit de circuler et une interdiction de construire sur le fonds servant;
2. autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer, pour et au nom de l'Université, l'option pour servitude ainsi que l'acte de servitude donnant effet à cette option, après que ces contrats aient été visés par la Division des affaires juridiques.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 4

Résolutions adoptées à la 46^e séance
tenue le 18 janvier 2011

Date d'adoption du procès-verbal :
le 15 février 2011

E-46-4.3 AVENANT N^o 2 AU PROJET DE LABORATOIRE CYBERJUSTICE
PROJET 50712

Le Comité exécutif autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, à signer pour et au nom de l'Université, l'avenant à venir au contrat K-93307 accordé à Applied Electronique, lequel représente une dépense supplémentaire de 41 625 \$ (plus les taxes), ce qui aura pour effet d'augmenter le montant dudit contrat à 134 805 \$ plus les taxes (montant initial de 89 825 \$ + 3 355 \$ pour l'avenant n^o 1 et 41 625 \$ pour l'avenant n^o 2).

E-46-4.4 AVENANTS AU PROJET DE RÉFECTION D'UN TOIT TERRASSE AUX
RÉSIDENCES
PROJET 51301

Le Comité exécutif autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, à signer, pour et au nom de l'Université, les avenants au contrat K-92854 accordé à Lemay Associés Architectes, lesquels représentent une dépense supplémentaire de 17 670 \$ plus les taxes, ce qui aura pour effet d'augmenter le montant dudit contrat à un maximum de 110 795 \$ plus les taxes applicables.

E-46-4.5 CONTRAT DE LICENCE ENTRE L'UNIVERSITÉ ET KD DICTIONARIES
CONCERNANT L'ÉCHANGE D'UTILISATION D'ENTRÉES DE
DICTIONNAIRES

Le Comité exécutif :

1. approuve le Licence Agreement (Dictionaries) à intervenir entre l'Université de Montréal et KD Dictionaries Ltd., selon les dispositions du document 2011-A-16/46^e/74;
2. autorise le vice-recteur à la recherche et aux relations internationales, M. Joseph Hubert, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer le Contrat après qu'il aura été visé par la Division des affaires juridiques;
3. autorise la directrice générale du Bureau Recherche-Développement-Valorisation, Mme Dominique Bérubé, à conclure et à signer tout document qui indiquera quelles seront les entrées de dictionnaires qui seront visées par la licence que KD et l'Université se concèdent, ainsi que les modalités de leur transmission d'une partie à l'autre et les conditions de leur utilisation par la partie qui bénéficie d'une licence à leur sujet.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 4

Résolutions adoptées à la 46^e séance
tenue le 18 janvier 2011

Date d'adoption du procès-verbal :
le 15 février 2011

E-46-4.6 CRÉATION DU FONDS DE SOUTIEN POUR LA MAÎTRISE EN MÉDECINE
DENTAIRE OPTION ORTHODONTIE

Le Comité exécutif :

1. approuve la convention pour la création du *Fonds de soutien pour la maîtrise en médecine dentaire option orthodontie*;
2. autorise M. Alexandre Chabot, secrétaire général et M. Donat Taddeo, vice-recteur au Développement et relations avec les diplômés à signer cette convention et tout autre document qui pourrait s'avérer nécessaire pour sa prise d'effet.

E-46-4.7 Information indisponible

E-46-5.1 OCTROI DE GRADES

Le Comité exécutif décerne les grades supérieurs et de premier cycle conformément aux documents 2011-A-16/46^e/69 (série 1 à 29) déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

E-46-5.2 NOMINATION ET RENOUVELLEMENT DE NOMINATION DE PROFESSEURS ET
CHERCHEURS

Le Comité exécutif procède aux nominations et aux renouvellements de nomination de professeurs et de chercheurs selon le document 2011-A-16/46^e/77 déposé aux archives.

E-46-5.3 NOMINATION D'UN VICE-DOYEN À LA FACULTÉ DES ARTS ET DES
SCIENCES

Le Comité exécutif nomme la personne dont le nom suit conformément aux conditions décrites dans le document 2011-A-16/46^e/73 déposé aux archives :

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

SCHWARTZWALD, M. Robert : vice-doyen à compter du 1^{er} février 2011 pour un mandat d'une durée conforme aux prescriptions des Statuts.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 4

**Résolutions adoptées à la 46^e séance
tenue le 18 janvier 2011**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 15 février 2011

E-46-7.1 GRILLE DES TARIFS DE LA DIRECTION DES BIBLIOTHÈQUES 2011

Le Comité exécutif prend acte de la grille des tarifs 2011 de la Direction générale des bibliothèques établie conformément au Règlement sur les bibliothèques (40.19), selon le document 2011-A-16/46^o/70 déposé aux archives.

E-46-7.2 RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ DE GESTION DU FONDS DE DOTATION

Le Comité exécutif reçoit le *Rapport annuel 2009-2010 du Comité de gestion du Fonds de dotation* (2011-A-16/46^o/81).

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot